



# PLAN DE DÉCONFINEMENT


## Organisation de la vie quotidienne

	Avant le 11 mai	Du 11 mai au 1er Juin		Perspectives après le 2 Juin
 <b>VIE SOCIALE ET ACTIVITÉS</b>		Départements à circulation épidémique :		
		FAIBLE	ÉLEVÉE	
Cinéma et théâtres	✗	✗	✗	🕒 À définir fin mai
Médiathèques, bibliothèques et petits musées	✗	✓	✓	✓
Grands musées	✗	✗	✗	🕒 À définir fin mai
Forêts	✗	✓	✓	✓
Parcs et jardins	✗	✓	✗	Ouverture en fonction de la circulation de l'épidémie dans le département
Plages et lacs	✗	✗	✗	🕒 À définir fin mai
Salles de sport, salles des fêtes et polyvalentes	✗	✗	✗	🕒 À définir fin mai
Colonies de vacances, camps, etc.	✗	✗	✗	🕒 À définir fin mai
Mariages et cérémonies	✓ Reportés (sauf urgence)	Reportés (sauf urgence)		🕒 À définir fin mai
Lieux de cultes	✓ Sans cérémonie	Sans cérémonie		🕒 À définir fin mai
Cérémonies funéraires	✓ Moins de 20 personnes	Moins de 20 personnes		🕒 À définir fin mai
Cimetière	✗	✓	✓	✓
Rassemblements de plus de 10 personnes	✗	✗	✗	🕒 À définir fin mai
Évènements de plus de 5000 personnes	✗	Interdit jusqu'au 31 août		✗ Interdit jusqu'au 31 août

	Avant le 11 mai	Du 11 mai au 1er Juin		Perspectives après le 2 Juin
 <b>DÉPLACEMENTS</b>		Départements à circulation épidémique :		
		FAIBLE	ÉLEVÉE	
Dans l'espace public	✗ Sauf dérogation	✓		✓
En transports en commun (masques obligatoires)	✗ Sauf dérogation	✓ Respect des gestes barrières et des mesures de distanciation		✓
Longue distance (> 100 km)	✗ Sauf dérogation	✓ Limités aux motifs impérieux familiaux et professionnels (Attestation)		🕒 À définir fin mai

	Avant le 11 mai	Du 11 mai au 1er Juin		Perspectives après le 2 Juin
 <b>COMMERCES</b>		Départements à circulation épidémique :		
		FAIBLE	ÉLEVÉE	
Commerces (hors marchés en plein air, bars, restaurants, etc) et centres commerciaux < 40 000 m2	✗ Uniquement de première nécessité	✓ Respect de règles sanitaires et organisationnelles Possibilité de fermeture en cas de non-respect (Masque recommandé pour les personnels et les clients)		✓
Marchés en plein air	✗ Possibilité d'ouverture à la main du Préfet	✓ Respect de règles sanitaires et organisationnelles Possibilité de fermeture par le Préfet		✓
Centres commerciaux > 40000m2	✗	✗ Fermeture possible par le Préfet en cas de zone de chalandise éloignée		🕒 À définir fin mai
Coiffeurs, instituts de beauté, etc.	✗	✓ Sous réserve du respect des guides sanitaires		✓
Bars, cafés, restaurants	✗	✗	✗	🕒 À définir fin mai

	Avant le 11 mai	Du 11 mai au 1er Juin		Perspectives après le 2 Juin
 <b>ÉCOLES ET CRÈCHES</b>		Départements à circulation épidémique :		
		FAIBLE	ÉLEVÉE	
Crèches	✗ Accueil des enfants de personnels prioritaires (10 enfants max.)	✓ Réouverture dans la limite de groupe de 10 enfants (Masques obligatoires pour les personnels)		✓
Maternelles	✗	✓ Ouverture Limite de 15 élèves par classe		✓
Élémentaires	✗	✓ Ouverture Limite de 15 élèves par classe		✓
Collèges	✗	✓ En commençant par 6ème et 5ème Limite de 15 élèves par classe (Masques obligatoires)	✗	Ouverture en fonction de la circulation de l'épidémie dans le département
Lycées	✗	✗	✗	Décision fin mai sur l'ouverture début juin, en commençant par les lycées professionnels

	Avant le 11 mai	Du 11 mai au 1er Juin		Perspectives après le 2 Juin
 <b>TRANSPORTS</b>		Départements à circulation épidémique :		
		FAIBLE	ÉLEVÉE	
Transports en commun urbain	✓ Offre réduite Uniquement pour les déplacements autorisés	✓ Offre maximale : En heure de pointe, réservés aux déplacements domicile-travail, scolaires et rendez-vous médicaux (Port du masque obligatoire)		✓
Transports inter-régionaux	✓ Offre réduite Uniquement pour les déplacements autorisés	✗ Offre réduite : réservés aux motifs impérieux professionnels et familiaux (Port du masque obligatoire)		🕒 À définir fin mai
Avions	✓ Offre réduite Uniquement pour les déplacements autorisés	✗ Offre réduite : réservés aux motifs impérieux professionnels et familiaux (Port du masque obligatoire)		🕒 À définir fin mai
Taxis / VTC	✓ Uniquement pour les déplacements autorisés	✓ Limitation du nombre de passagers (Port du masque obligatoire en l'absence de protection chauffeur/passager)		✓

	Avant le 11 mai	Du 11 mai au 1er Juin		Perspectives après le 2 Juin
 <b>SPORTS</b>		Départements à circulation épidémique :		
		FAIBLE	ÉLEVÉE	
Sport individuel à l'extérieur	✗ Sauf activité physique à moins de 1km, pendant moins d'1h	✓ Autorisé sous réserve de respecter les règles de distanciation sociale		✓ Autorisé sous réserve de respecter les règles de distanciation sociale
Sport individuel à l'intérieur (gymnases, piscines)	✗	✗	✗	🕒 À définir fin mai
Sports collectifs et de contact	✗	✗ Liste établie par le ministère		🕒 À définir fin mai
Sports collectifs professionnels	✗	✗ Fin de la saison 2019/2020		✗ Fin de la saison 2019/2020